

Spécial Supplément d'actualité

La relâche aura été de courte durée. Les récents événements boursiers, courant août, ont à nouveau fragilisé les banques. Si elles peuvent paraître plus solides qu'en 2008, le doute persiste quant à leur réelle capacité à supporter les effets des dettes souveraines et faire face aux « agitations » des marchés qui s'ensuivent !

Les établissements de la zone euro sont les plus exposés aux dettes souveraines. Il est facile d'imaginer les dégâts à venir en cas de défaillance de l'un de ces États. Le choix des dirigeants de BPCE d'anticiper le remboursement de la dette envers l'État met en évidence leur gestion à court terme et leur manque d'anticipation des risques. Nous n'oserons imaginer que cette précipitation ait été, de près ou de loin, liée à la levée des contraintes imposées par l'État sur leur rémunération dès lors que la dette serait purgée... Au vu des bons résultats du Groupe en 2010, François Pérol n'a pas manqué de s'octroyer une forte révision à la hausse de sa rémunération, donnant ainsi le ton aux dirigeants des Caisses régionales qui n'ont pas oublié de se faire voter des augmentations par leurs COS !

Après la crise de 2008, le gouvernement français avait fait le choix de la relance par l'investissement public. Or la dette atteint aujourd'hui 84,5% du produit intérieur brut. Les dernières mesures annoncées par le Premier ministre pour réduire le déficit du pays laissent à penser qu'un « remake » de la crise des subprimes verrait l'État peu enclin à renflouer une nouvelle fois les banques déficientes.

La crise met en évidence la croissance des inégalités intervenue depuis un quart de siècle ; si on observe la situation depuis 2008, les écarts se sont encore accélérés.

Pour nos gouvernants, une des réponses à la crise

réside dans l'annonce de mesures jouant sur les coûts salariaux, sur la compétitivité, sur la flexibilité. Les salariés des Caisses d'épargne ne seront pas épargnés et vont à coup sûr être affectés par les dernières mesures de rigueur annoncées. La sanction est double car ils n'ont pas bénéficié pour 2011 d'une revalorisation salariale décente !

L'Europe souffre d'un manque de vision de ses dirigeants qui se traduit par un défaut de volonté politique. Imposer des politiques d'austérité, socialement injustes et souvent inadaptées ne suffit pas pour en finir avec les crises des dettes souveraines. C'est ce que démontre la crise que nous sommes en train de vivre.

Pour l'UNSA, il est urgent de retirer la dette des États de la main des spéculateurs financiers. L'Europe doit se doter d'une gouvernance économique plus intégrée et s'engager sur une mutualisation des dettes de la zone euro, suite logique de la mise en place de la monnaie unique.

Si la solidarité européenne avait été déclarée d'emblée, il n'y aurait pas eu toutes ces spéculations aux effets dévastateurs pour l'économie. Quant à la gouver-

nance à l'unanimité, elle fragilise la réactivité des États, surtout en l'absence de gouvernement européen.

Comme le préconise la Confédération européenne des syndicats (CES) depuis plusieurs mois, les gouvernements européens doivent enfin se décider à émettre des euro-obligations communes, soutenues par la politique monétaire de la Banque centrale européenne et par une politique fiscale européenne.

Avec la CES, l'UNSA revendique également la mise en place d'une taxe sur les transactions financières.

Face à la crise dont on ne cerne pas les contours, il devient urgent de faire enfin émerger une véritable gouvernance de la zone euro.

DETTES PUBLIQUES: LES SPÉCULATEURS À L'AFFÛT

